

2015-4493
2015-09-17

Carton Label

APPÂT POUR BLATTES PROFESSIONNEL

Appât pour blattes professionnel
est un appât insecticide non corrosif spécialement formulé pour servir au
traitement des fissures et crevasses et à l'élimination uniquement des blattes .

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BOÎTE AVANT UTILISATION

GARANTIE: ACIDE BORIQUE33,3%

AVERTISSEMENT : CONTIENT LES ALLERGÈNES, LAIT ET BLÉ

No D'ENREGISTREMENT:29169 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 10x 35 g

Nisus Corporation
100 Nisus Drive
Rockford, TN 37853, U.S.A.
1-800-264-0870
1-865-577-6119

MODE D'EMPLOI

TOUTE APPLICATION DE CE PRODUIT DANS UN AUTRE BUT QUE CELUI DE TRAITEMENT DES FISSURES ET CREVASSES EST PROHIBÉE.

Utilisez un applicateur approprié de pistolet d'amorce ou un plongeur tenu dans la main pour appliquer approximativement 28 g par 10 m² (1oz. par 108 pi²) en applications plus copieuses dans les endroits plus particulièrement infestés et modérément dans les endroits moins infestés dans des maisons, les restaurants et autres établissements manutention des aliments pour humains et animaux tels que les marchés, institutions scolaires, entrepôts, bureaux, hôtels, motels, hôpitaux, maisons de repos, garages, épiceries, immeubles a appartements, nouvelles constructions, usines industrielles, théâtres, navires, bateaux, trains, yachts, camps, maisons mobiles, autobus, zoos, chenils, bases militaires, bibliothèques.

Appliquer la -pâte dans les joints à l'arrière et sous les réfrigérateurs, les cuisinières, les éviers et lavabos, lave- vaisselle, laveuses, sècheuses et cuvés de trempage, dans les espaces autour des tuyaux d'écoulement, égouts, trous d'homme, canalisations d'eau et circuits électriques, dans les fissures at crevasses le long des plinthes et dans les coins des chambres de débarras, armoires à vaisselle et placards à aliments. Enlevez tous les tiroirs du bas la cuisine et des salles de bain, des commodes et armoires de chambres à coucher et appliquez la pâte à chaque coins du creux de ces tiroirs.

TOUTE LA PÂTE ÉVIDENTE APRÈS APPLICATION DOIT ÊTRE RACLÉE DANS LA FENTE ET LES CREVASSES OU ÊTRE ENLEVÉ.

APPLIQUEZ LA PÂTE DANS LES SECTEURS INACCESSIBLES AUX ENFANTS ET AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE.

AUX ENDROITS NON RESERVÉS AUX ALIMENTS, comprenant entre autres, les salles de machines, salles des chaudières, garages, armoires à balais et remises (après la mise en boîtes ou en bouteilles des aliments) : Appliquez la pâte le long des plinthes, autour des canalisations d'eau, sur les surfaces derrière et sous les éviers et lavabos, les armoires de vestiaires, tables, triangles de clouage et autres endroits similaires où se dissimulent les blattes ou pouvant leur servir de voie d'accès.

DANS LES ETABLISSEMENTS D' ABATTAGE ET LES USINES DE TRANSFORMATION DES ALIMENTS :

Appliquez seulement lorsque les salles de travail ne sont pas en opération. Aucun produit de viande exposé, ingrédients ou matériaux d'emballage ne doivent demeurer dans les salles et il faut couvrir tous instruments, outils et équipements. Toutes les surfaces traitées qui peuvent entrer en contact avec des produits alimentaires, doivent être lavées et rincées soigneusement à l'eau potable après l'application et avant d'être ré- utilisées pour fins de transformations.

DANS LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS : Appliquez copieusement la pâte lorsque vous traitez de vastes surfaces telles que cavités murales, sous- faces et alvéoles d'armoires dans les constructions neuves aussi bien qu'anciennes.

ENTREPOSAGE :

Produit à conserver dans son récipient d'origine dans un local sec et frais. Veillez à ne pas ranger ce produit dans des locaux à températures extrêmes.

ELIMINATION :

Rendre le contenant inutilisable.

Eliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE ENFANTS

Nocif si avalé. Risque d'irritation des yeux. Evitez tout contact avec les yeux.

Evitez tout contact la peau endommagée ou éraflée. Risque d'irritation de la peau.

Lavez vous à fond après manutention du produit.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 15 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion; appeler un centre anti poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traitez symptomatiquement.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

AVIS MAINTENEZ L'INFORMATION DE L'EMPAQUETAGE POUR DE FUTURE RÉFÉRENCE.

Reservoir Label

APPÂT POUR BLATTES PROFESSIONNEL

Au traitement des fissures et crevasses et à l'élimination uniquement des blattes.

COMMERCIAL

AVERTISSEMENT: IRRATANT POUR LES YEUX

LIRE L' ÉTIQUETTE ET LA BOÎTE AVANT UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE: ACIDE BORIQUE..... 33,3 %

AVERTISSEMENT: CONTIENT LES ALLERGÈNES, LAIT ET BLÉ

No D' ENREGISTREMENT: 29169 LOI SUR LES PRODDUITS
ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 35 grams

Nisus Corporation
100 Nisus Drive
Rockford, TN 37853, U.S.A.
1-800-264-0870
1-865-577-6119

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))